

● *La propagande est aux démocraties ce que la violence est aux dictatures.* Noam Chomsky :

# Journal du retraité de Chaumont

 <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>



Syndicat CGT des Retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 315 - Samedi 19 novembre 2022

## LES SYNDICATS DE RETRAITÉS UNIS DANS LA LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX POUR DES HÔPITAUX PUBLICS FORTS ET DE QUALITÉ...

# SIGNEZ LA PÉTITION !

## LE SERVICE PUBLIC, C'EST LA SANTÉ (SUITE PAGE 2)

Les attaques contre le système de santé et contre l'hôpital public se multiplient depuis des années. La diminution des dépenses publiques allouées à la santé (Ondam), la tarification à l'activité (T2A), l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD), ont introduit un nouveau régime budgétaire emprunté au secteur privé. Les lois «hôpital, patients, santé et territoire», les groupements hospitaliers de territoires (GHT), ont engendré fusions/suppressions de services, de personnels et de lits.

L'hôpital est ainsi devenu une entreprise qui doit être rentable. Il faut augmenter l'activité, augmenter la facture à la Sécurité sociale, sélectionner les patients jugés rentables, raccourcir les séjours.

Au service public, on laisse les urgences, la gériatrie, la psychiatrie (les soins les plus **LIRE PAGE 2**)

## DEUX SÉNATEURS ET LA RETRAITE

Quand ils ne sont pas occupés à faire la promo du plateau de chirurgie privé de Rolampont aux côtés du RN, les deux sénateurs de la Haute-Marne, Guéné et Sido, s'occupent de nos retraites. En effet, ils font partie du groupe de sénateurs LR qui ont proposé et voté au Sénat le recul de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans.

Savent-ils que l'espérance de vie en bonne santé est actuellement de 65,9 ans pour les femmes et de 64,4 ans pour les hommes ? Bref, que les travailleurs meurent au boulot ça ne les gêne pas

La proposition de la CGT est de ramener l'âge de la retraite à 60 ans, avec les mesures financières adéquates.

Je pense que nous pourrions appliquer cette mesure phare de la CGT aux sénateurs, cela nous débarrasserait immédiatement de deux ostrogoths qui se prélassent au Sénat depuis 21 ans.

### RACHIDA ZIBAO

Rappelons que les sénateurs bénéficient d'un régime de retraite très particulier qu'ils se sont voté très gentiment. Il leur permet de percevoir 2 000 euros au bout d'un seul mandat de 6 ans !

## INVITATION

**JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022**  
CHAUMONT - DE 10H À 17H - PATRONAGE LAÏQUE

RENCONTRE AVEC LES LECTRICES ET LECTEURS DU  
**JOURNAL DES RETRAITÉS DE CHAUMONT**

ÉCHANGES > CONVIVIALITÉ > DISCUSSION > APÉRITIF > BUFFET  
ET CHANSONS AVEC :  
**CLAUDE ROSSIGNOL**  
&  
**LUDOVIC GRASSOT**



inscrivez-vous : téléphone 06 75 57 39 07  
Mail : richard.vaillant@wanadoo.fr

## ROLAMPONT : LE JEU DU POKER MENTEUR

La présentation à Saint-Geosmes du projet d'hôpital à Rolampont ressemble fort à une manipulation...

## ENTENDU À CHATEAUVILLAIN

Lundi 15 novembre à Châteauvillain avait lieu une réunion sur le projet Rolampont

PAGE 2

## 636 LOBBYISTES DES ÉNERGIES FOSSILES À LA COP27

Plus de 600 lobbyistes du secteur des combustibles fossiles sont présents au sommet climatique de la COP27...

## QUAND LA FINANCE FAIT MAIN BASSE SUR LA SANTÉ

Notre santé est devenue un marché très juteux de centaines de milliards...

## ET DES BRÈVES...

PAGE 3

## SE LOGER, UN DROIT HUMAIN

Le mal-logement est toujours présent dans notre cité

## LA PÉTITION DES SYNDICATS CGT, CGC, FSU, UNSA ET SOLIDAIRES

PAGE 4

# LE SERVICE PUBLIC, C'EST LA SANTÉ

(SUITE DE LA PAGE 1)

coûteux), au privé, on donne toute la chirurgie (les soins les plus rentables). C'est le cas à Chaumont et à Langres où le groupe Elsan gère toute la chirurgie dans l'hôpital.

Le soin s'est donc transformé en ligne comptable, la santé en objet de spéculation avec tout ce que cela implique : travail intensif, épuisement des personnels, patients devenus "clients", dégradation de la qualité des soins. Les déficits des hôpitaux ont explosé, faisant la part belle aux groupes privés Elsan, Ramsey Santé, KKR, qui se sont emparés des soins les plus lucratifs. Ces groupes ont pour actionnaires des fonds d'investissements, des banques, pas du tout concernés par la santé publique ! C'est cette privatisation déguisée de la santé que nous dénonçons. Le regroupement des hôpitaux du sud du département à Rolampont, projet estimé à 80 millions d'euros d'argent public, offert au groupe Elsan-KKR, s'il en fait rêver quelques-uns, signe la mort de nos hôpitaux de proximité.

Nous ne pouvons nous résigner à n'être soignés que dans une seule et unique structure hospitalière privée, donc "marchande". La privatisation de la santé n'est pas une fatalité, il est urgent d'engager un grand débat démocratique incluant les usagers, d'exiger des réformes instaurant un véritable service public de santé avec des moyens humains et matériels suffisants, garantissant à chacun, quels que soit ses moyens financiers, son lieu de résidence et son origine, l'accès à des soins de qualité.



**MARIE-ROSE PATELLI**

## ENTENDU À CHATEAUVILLAIN LUNDI 15 NOVEMBRE OÙ AVAIT LIEU UNE RÉUNION SUR LE PROJET ROLAMPONT

« C'est un projet pour relancer le groupe Elsan et la clinique qui a aussi un gros déficit de trésorerie », dit une dame.

« Comment faire venir des médecins en Haute-Marne alors que l'on sait qu'ils préfèrent tous s'installer ailleurs et ce n'est pas un hôpital neuf qui va les attirer », interroge une autre.

Le représentant des usagers de l'hôpital à qui une personne demande combien d'usagers il représente a dit qu'il avait été nommé par l'ARS !

Question au Dr Delong : ce dernier a eu bien du mal à reconnaître qu'Elsan était dans le projet tout en ajoutant qu'il ne faisait pas de différence entre le public et le privé ! Et de se défendre de faire de la politique ou « *d'être soutenu par le RN, comme le dit l'Affranchi !* »

Selon le Dr Mollie de Chalindrey, pro-Rolampont, les maires de Chaumont et Langres sont "recroquevillées sur un hôpital pour une ville". Elles apprécieront !

Une seule maternité sur le sud Haute-Marne ? M Delong a précisé que les femmes aujourd'hui veulent accoucher dans des conditions de sécurité que les maternités qui ne pratiquent que 300 accouchements ne garantissent plus. Résultat, 40% des maternités ont été supprimées en 20 ans mettant les femmes sur les routes et accroissant la mortalité infantile. **MARIE-ROSE PATELLI**

## MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu. Merci à Jacqueline, Daniel, Isabelle, Josette, Jean-Louis, Richard, Jean-Claude, Arlette, Liliane, Anne, Marine, Chantal, Denise, Éric, Élise, Josette, Jean-Louis, Jacqueline, Sylvie, Gérard, Robert, Jacques, Richard, Francis, Michel, Liliane, Jean, Christian et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

## SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : ..... Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

## ROLAMPONT : LE JEU DU POKER MENTEUR

La présentation à Saint-Geosmes du projet d'hôpital à Rolampont ressemble fort à une manipulation émaillée d'incohérences, d'approximations, voire de mensonges, orchestrée par les émissaires d'Elsan. Approximation, par exemple, du décompte du nombre de naissances prévisibles dans notre département vieillissant afin de faire rentrer la maternité dans les normes nationales de fonctionnement.

Incohérent de laisser penser que Chaumont et Rolampont seront reliées par une quatre-voies.

Dangereux et inconscient d'affirmer que 30 minutes sont suffisantes pour se rendre aux urgences.

Mensonge d'affirmer que public et privé, c'est la même chose.

Manipulation par l'appel à un vote qualifié de plébiscite à des participants non avertis.

Inconscience ou incompétence pour ces votants, dont des maires et un député, du RN il est vrai, à se prononcer favorablement sur un projet de cette importance, sans en connaître le coût ! Du jamais vu pour des gestionnaires de fonds publics.

Manipulation encore quand on entretient l'idée d'une opposition archaïque Chaumont-Langres alors qu'il s'agit d'un choix entre un projet destiné au privé et des hôpitaux publics de proximité dotés du maximum vital pour les patients et les personnels.

À ce jeu malsain, le docteur Delong est sans doute le champion. À vouloir nous convaincre ne pas se soucier des intérêts du groupe privé tout en évoquant en même temps les « soucis financiers » de ce groupe et l'intérêt de lui redonner une santé financière, il a du mal à nous faire croire à son indépendance à son égard. Ses attaques contre la municipalité langroise font davantage penser à une frustration politique revancharde qu'à l'intérêt des malades.

La préfète, en sifflant la fin de la mascarade, ne se doutait pas qu'elle ouvrirait une boîte de Pandore pire que le Ségur.

Cyniquement, à ce jeu du poker menteur, nous ne voulons pas faire le mort.

**LOUIS LAPRADE**

> faut vraiment refaire des maths

## LES FOURBERIES DE MÉDECINS

Pour faire accréditer leur projet à Rolampont, les élus et surtout les médecins du sud haut-marnais font abstraction d'une norme élémentaire qui est de règle en Europe<sup>(1)</sup> : le délai d'accès aux soins hospitaliers de proximité, pour les populations, est fixé à 15 minutes en voiture.

En France, sur 96 départements, 46 ont un taux supérieur à 90 %, 32 entre 90 et 80 % et 18 entre 80 et 70 %. Nous l'avons déjà signalé, la Haute-Marne fait partie des derniers, mal classés, sur la base de ses trois hôpitaux d'avant Ségur. Les instigateurs du « Plateau technique unique » contournent allègrement le problème en doublant le temps d'accès à 30 minutes.

Et, comme la démonstration n'est pas suffisamment convaincante, les estimations sont proches du « temps à vol d'oiseau ». Ainsi, même une partie de Chaumont, avec la traversée de ville qui prend a minima 10 minutes à elle seule, ne tient pas dans ce délai.

(1) [indicateur d'Eurostat](#)

> anesthésie

## UN GRAND GOUROU

Le Dr Olivier Delong, anesthésiste à la clinique de Langres, n'est pas seulement un membre (très) actif du Comité qui prône le somptueux et coûteux regroupement à Rolampont en dépouillant les hôpitaux de Langres et Chaumont d'une bonne part de leurs activités. C'est aussi et surtout un activiste déclaré de l'incursion du privé dans le service public.

Ses diatribes d'un humour rare envers le « public » et ceux qui, comme à Chaumont, défendent l'Hôpital, n'ont rien de bien nouveau. Lors de l'arrivée fin 2015 du directeur Claude-Henri Tonneau qui avait honoré Langres d'une réunion publique, il a félicité celui-ci et s'est lancé dans une critique acide de Chaumont qui venait de perdre son service Réa.

S'il se déclare indépendant des intérêts du groupe KKR-Elsan qui l'emploie, il n'en demande pas moins le financement public d'un plateau à usage essentiellement privé. Et ne se gêne pas pour relayer les idées de son épouse Sophie Delong, mise en échec tant aux élections municipales que législatives. Le tout, bien sûr, sans faire de politique et sans idée de revanche.

## QUAND LA FINANCE FAIT MAIN BASSE SUR LA SANTÉ

Notre santé est devenue un marché très juteux de centaines de milliards, profitable pour les multinationales et les start-up. Exit les rapports humains, la maîtrise autonome des soins, l'hôpital public. La prise en charge sanitaire devient une source de placement financier qui permet l'enrichissement des dirigeants des groupes hospitaliers et médico-sociaux.

Certains d'entre eux atteignent même le classement du magazine Challenges des 500 plus grandes fortunes de France. Le lent processus de privatisation, associé au vieillissement de la population, a ouvert un nouveau marché prometteur en termes de profits. Un marché de plus en plus dominé par une poignée de multinationales françaises : Korian, Orpea, DomusVi, Colisée, Vivalto Santé ou **Elsan**, et américaines comme **KKR**, portées par des fonds d'investissements. Les groupes hospitaliers comme Elsan permettent des investissements spéculatifs rentables. Aujourd'hui, la santé doit faire de l'argent, c'est une source de revenus sans risque, subventionnés directement et indirectement par les **autorités** publiques.

> COP27

## 636 LOBBYISTES DES ÉNERGIES FOSSILES À LA COP27

Plus de 600 lobbyistes du secteur des combustibles fossiles sont présents au sommet climatique de la COP27, en Égypte, soit une augmentation de plus de 25 % par rapport à la COP de l'année dernière, à Glasgow. Les industries

pétrolières et gazières comptent ainsi 636 représentants à Charm el-Sheikh, En définitive, il y a plus de lobbyistes du secteur des combustibles fossiles que de représentants des dix pays les plus touchés par le **changement climatique**. Les ONG ont dénoncé cette influence croissante des industries fossiles, qui risque de bloquer les négociations à un moment essentiel.

Une coalition d'ONG a demandé aux organisateurs d'exclure clairement les organisations qui ont des intérêts dans les combustibles fossiles.

<https://reporterre.net>

> c'est pas politique  
**LE JHM SANS COMPLEXE**

Au milieu du déluge de pleines pages et d'Unes consacrées à l'hôpital par la grâce de la nouvelle capitale Rolampont, un extrait d'article du 7/11 mérite d'être cité pour sa neutralité journalistique.

Interviewée, Anne Cardinal, maire de Langres, déclare sur Rolampont : « Si le groupe Elsan (y) veut son plateau technique, qu'il le fasse ! ». Ce qui relève du simple bon sens. Mais lui vaut pourtant cette appréciation en forme de condamnation : « Le premier magistrat langrois semble se situer sur le terrain politique voire idéologique ».

À quand un « Copil Égalité-Pressé » ? A moins que le JHM envisage un transfert de son siège à Rolampont ?

« Dans les discours et dans les choses, ce sont deux sortes de personnes que vos grands médecins. Entendez-les parler : les plus habiles gens du monde ; voyez-les faire, les plus ignorants des hommes. »  
**Molière - Le Malade imaginaire**



Dessin : Reporterre



# SE LOGER, UN DROIT HUMAIN

Le mal-logement est toujours présent dans notre cité préfecture.

Cela est dû à la responsabilité des bailleurs et à une non volonté politique de nos élus municipaux de remédier à cet état de fait.

Par une décision du 19 janvier 1995, le Conseil constitutionnel a considéré que « la possibilité de disposer d'un logement décent est un objectif à valeur constitutionnelle ». Le droit au logement occupe une place particulière et centrale parce qu'il découle d'un principe fondamental de dignité humaine et qu'il s'inscrit dans une civilisation de plus en plus urbaine. Or, dans la ville, le logement n'est pas un bien comme un autre, il est un élément fondamental à la survie de l'individu et un pré-requis indispensable à la mise en œuvre de nombreux autres droits politiques et sociaux. Le droit au logement transcende ainsi d'autres droits en permettant la participation de tous à la vie de la cité.

Comme le souligne l'ONU, le système économique libéral tend à voir l'organisation du territoire urbain comme un grand marché, renforçant alors les situations d'exclusion et de précarité. La mise en œuvre du droit au logement devient dans ce contexte une indispensable responsabilité de l'autorité publique.

Le droit au logement est reconnu au niveau international dans toute une série de textes qui, s'ils ont été signés par les Etats, peuvent créer des obligations entre eux mais dont les personnes privées ne peuvent se prévaloir, leur portée reste donc très limitée.

Pourtant, que signifient ces « libertés fondamentales » pour celui qui ne peut recevoir une éducation, accéder à la nourriture, aux soins, à un logement, à tout ce qui permet de vivre dignement ? C'est pourquoi les droits dits « droits créances » confèrent à l'Etat le devoir d'organiser les solidarités nécessaires.

## LA POSSIBILITÉ DE SAISIR UN TRIBUNAL

Si vous n'avez reçu aucune proposition de logement social adapté à votre situation après un délai d'attente anormalement long, vous pouvez saisir la commission de médiation. Si vous êtes sans logement, ou menacé d'expulsion, ou si vous vivez dans un logement impropre à l'habitation, vous pouvez saisir la commission sans condition de délai. Si, malgré la décision de la commission, aucun logement ne vous est proposé dans le délai prévu, vous pouvez saisir le tribunal administratif.

**ALAIN LESUISSE**

> Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette pétition présentée à la presse le 15 novembre dernier sera mise en ligne sur le site [CHANGE.ORG](http://CHANGE.ORG) au début de la semaine prochaine mais, sans attendre, nous l'envoyons par mail à notre réseau. Les adhérents et amis du syndicat pourront se la procurer en version papier samedi matin sur le marché de Chaumont où vous pourrez la signer. Les militants vous y attendent... <

## DÉSERTS MÉDICAUX HAUTE-MARNE

### *Pétition intersyndicale*

**Plus d'un citoyen sur dix ne parvient pas à trouver de médecin traitant** et huit millions vivent aujourd'hui dans un désert médical et cette situation intolérable est particulièrement forte en Haute-Marne. S'y ajoute le problème des hôpitaux publics qui est intimement lié à celui des déserts médicaux. Sans hôpitaux publics forts et de qualité, il n'y aura pas d'installation de médecins de ville.

**Les organisations syndicales haut-marnaises** de retraités (CGT, CFE-CGC, UNSA, FSU et Solidaires) ont initié ce combat depuis près de 2 ans et maintenant elles ont besoin de votre aide en signant et faisant signer cette pétition qui s'inscrit dans le contexte plus général de la défense des services publics et qui sera remise aux représentants de l'État dans notre département.

Depuis des années l'État a laissé se développer des concentrations de médecins dans certains territoires, et des déserts dans d'autres comme chez nous en Haute-Marne !

Aujourd'hui, la question d'une meilleure répartition de ces professionnels est cruciale et vitale dans notre département déjà bien malmené.

Plusieurs propositions de loi ont été déposées à l'Assemblée nationale, la dernière en janvier ; toutes ont été rejetées.

Une véritable politique nationale de santé publique doit être mise en place pour garantir un égal accès aux soins. Les conventionnements par la Sécurité sociale de médecins libéraux, généralistes ou spécialistes qui s'installent doivent être temporairement réservés aux secteurs sous-dotés.

La politique nationale de santé publique exige des résultats contre la désertification. Sinon que pourrions-nous dire aux citoyens ? Qu'ils attendent ? La santé, elle, n'attend pas !

**Pour défendre la médecine de proximité et des hôpitaux publics généraux et spécialisés attractifs et bien dotés en personnels et en moyens techniques et financiers...**

**SIGNEZ NOTRE PÉTITION INTERSYNDICALE...**



## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Mail [secretariat@cgtretraites-chaumont.fr](mailto:secretariat@cgtretraites-chaumont.fr) Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont